

**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SUNDHOFFEN  
DE LA SEANCE DU 17 JUIN 2024**

**sous la présidence de Monsieur Jean-Marc SCHULLER, Maire**

- Etaient présents : M. Jean-Marc SCHULLER, Mme Edith MARTORETTI-SIGRIST, M. Claude LANG, Mme Valérie RIESS, M. Michel BUSCH, Mme Anne FLEURY, M. Bernard MEYER, M. Jacky ZINS, M. Daniel MULLER, Mme Christine SCENI, M. Pascal MOREL, M. Fabrice BOESCHLIN, M. Marc ROGLER, Mme Nathalie CIANCI, M. David BOEGLER, M. Vincent BERINGER.
- Absents : Mme Chrystel ALVES-AMIEL.
- Procurations : Mme Fabienne BIGOT-SCHRECK donne procuration à M. Daniel MULLER ; Mme Millia HAIL donne procuration à Mme Anne FLEURY.

Ordre du jour :

Compte-rendu des différentes commissions et structures intercommunales.

- 1) Approbation du procès-verbal de la réunion du 4 juin 2024
- 2) Convention avec la Région Grand Est pour le déploiement de la fibre dans la commune de Sundhoffen
- 3) Demande de subvention à la Région Grand Est pour l'aménagement d'un espace partagé piétons/cyclistes route d'Appenwihr

Secrétaire de séance : Monsieur Jean-Philippe SIEBERT

*Monsieur le Maire ouvre la séance à 20h20, le quorum étant atteint. Il salue chaleureusement les membres présents et excuse les conseillers absents en détaillant les procurations effectuées.  
Monsieur le Maire demande l'observation d'une minute de silence en la mémoire de Monsieur KELLER, récemment décédé.*

**Compte-rendu de séance de diverses commissions et structures intercommunales :**

Monsieur le Maire rend compte du conseil communautaire du 13/06/2024.

Monsieur le Maire donne lecture du registre de droit de préemption urbain.

\* \* \* \* \*

**1 – APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU 4 JUIN 2024**

Le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal en date du 4 juin 2024 est adopté à **15 voix « pour » et 3 voix « contre »**.

\* \* \* \* \*

**2 – CONVENTION AVEC LA REGION GRAND EST POUR LE DEPLOIEMENT DE LA FIBRE DANS LA COMMUNE DE SUNDHOFFEN**

Le déploiement du Très Haut Débit (THD) constitue un enjeu majeur pour renforcer l'attractivité et la compétitivité des territoires.

En octobre dernier, le Conseil Municipal a délibéré sur le principe d'une convention entre la commune et la région Grand Est, associée à l'entreprise Rosace compétente pour l'installation de la fibre.

La signature de cette convention constitue la dernière étape avant la réalisation des futurs travaux nécessaires à l'implantation du Très Haut Débit sur le ban communal.

**Le Conseil Municipal, à l'unanimité,**

**ENTENDUE** la présentation effectuée par la société Rosace et la Région Grand Est devant les commissions réunies le 17/06 à 19h ;

**VU** l'article L.1425-1 du code général des collectivités territoriales relatif à la compétence d'aménagement numérique du territoire ; **sollicite formellement** la Région Grand Est pour engager le déploiement de la fibre optique du réseau d'initiative publique Rosace sur son territoire,

**VU** la délibération n°4 du 18/10/2023 ;

**VALIDE** la participation financière de la commune attendue par la Région Grand Est à hauteur de 100 € par prise optique déployée sur le territoire communal, dont le volume est estimé à 1121 prises sur la base des premières études réalisées par Rosace (mais ce chiffre devra être confirmé après les études d'avant-projet),

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention avec la Région Grand Est ainsi que l'ensemble des documents afférents avec la société Rosace,

**INFORMERA** Vialis de sa démarche vers la Région, tout proposant au concessionnaire actuel du réseau câblé de maintenir son exploitation jusqu'à l'échéance du contrat conclu,

**PRECISE** que sur le territoire de Sundhoffen, la totalité des réseaux secs (électrique, éclairage public, télécom etc..) sont enterrés.

\* \* \* \* \*

**3 – DEMANDE DE SUBVENTION A LA REGION GRAND EST POUR L'AMENAGEMENT D'UN ESPACE PARTAGE PIETONS/CYCLISTES ROUTE D'APPENWIHR**

**Le Conseil Municipal,**

**VU** la délibération du 12 février 2024 actant la création d'un espace partagé piétons/cyclistes route d'Appenwihr et autorisant la sollicitation de l'ensemble des partenaires institutionnels susceptibles de soutenir financièrement le projet.

**VU** la délibération du 2 avril 2024 attribuant au cabinet CAD LAVINA la supervision des travaux.

**VU** l'article L.1111-10 du Code général des collectivités territoriales.

**Considérant** que les travaux de création d'un espace partagé piétons/cyclistes route d'Appenwihr sont estimés à un coût approximatif de 240.000 €.

**Considérant** que ces travaux peuvent être observés comme une opération d'intérêt général dont les avantages dépassent la seule commune de Sundhoffen.

**Considérant** que la commune a déposé le 4 avril 2024 une demande relative au "Soutien à l'amélioration du cadre de vie et des services à la population" sous la référence n°00131491 pour un montant de 36.000 €, prise en charge par la Région Grand Est.

**Considérant** la nécessité de délibérer en sollicitant nominativement la Région Grand Est à l'appui du projet d'espace partagé piétons/cyclistes route d'Appenwihr.

**Après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

**VALIDE** la demande de subvention à la Région Grand Est pour un montant de 36.000 €.

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document y afférent.

\*\* \* \* \*

Monsieur le Maire fait le bilan de la quête pour le cancer, il remercie vivement les bénévoles pour leur dévouement et les donateurs. Le total recueilli s'élève à 11.947,50 €, légèrement inférieur au résultat de l'année passée.

Monsieur le Maire remercie les élus engagés lors des élections européennes, à la gestion du bureau de vote et au dépouillement. Monsieur le Maire adresse un remerciement particulier à Madame Nadine DECK, chargée des affaires électorales, pour tout son travail effectué. Il salue également Monsieur Jean-Philippe SIEBERT dont c'était la première expérience de gestion d'élections. Il félicite enfin les électeurs pour leur mobilisation, la commune de Sundhoffen présentant l'un des taux de participation les plus élevés du département. Une vérification du planning est effectuée pour la répartition des permanences à l'occasion des législatives des 30 juin et 7 juillet.

### **Dates**

01/07/2024 : Commission d'urbanisme à 19h30

08/07/2024 : Conseil municipal à 19h30

**Tableau des signatures**

**POUR L'APPROBATION DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SUNDHOFFEN  
DE LA SEANCE DU 17 JUIN 2024**

Ordre du jour :

Compte-rendu des différentes commissions et structures intercommunales.

- 1) Approbation du procès-verbal de la réunion du 4 juin 2024
- 2) Convention avec la Région Grand Est pour le déploiement de la fibre dans la commune de Sundhoffen
- 3) Demande de subvention à la Région Grand Est pour l'aménagement d'un espace partagé piétons/cyclistes route d'Appenwihr

Séance levée à 20h45

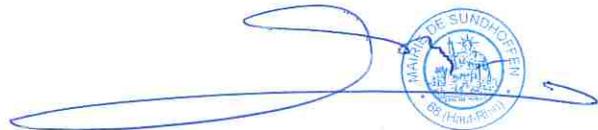
**Signatures**

Le Secrétaire de séance



Jean-Philippe SIEBERT

Le Maire



Jean-Marc SCHULLER